

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 4 août 2022

Publication de l'observatoire mensuel du déploiement des réseaux mobiles

### **Au 1<sup>er</sup> août 2022, plus de 35 000 sites 5G et 61 000 sites 4G autorisés par l'ANFR en France**

**L'Agence nationale des fréquences (ANFR) actualise son observatoire mensuel des déploiements des réseaux mobiles ainsi que Cartoradio.fr, plateforme cartographique qui répertorie l'ensemble des sites radioélectriques autorisés sur le territoire français.**

Au 1<sup>er</sup> août, l'ANFR a autorisé au total **61 763 sites de réseaux mobiles en France, toutes générations confondues** (+ 417 sur le mois de juillet).

#### **1. Déploiement de la 5G**

**35 311 sites 5G sont autorisés en France par l'ANFR, dont 97 sites en Outre-Mer.**

26 093 sites 5G sont déclarés techniquement opérationnels<sup>1</sup> par les opérateurs de téléphonie mobile. La quasi-totalité de ces implantations 5G sont autorisées sur des sites existants, déjà utilisés par les technologies 2G, 3G ou 4G. Seuls 5 sites n'hébergent que de la 5G.

Sur le mois de juillet, les sites 5G autorisés ont donc augmenté de 2,2 %.  
Selon les déclarations des opérateurs, 73,9 % des sites autorisés sont techniquement opérationnels.

En France, quatre bandes de fréquences permettent actuellement de fournir un service 5G :

- 19 950 sites 5G sont autorisés dans la bande 700 MHz (Free Mobile), dont 15 090 sont déclarés techniquement opérationnels ;
- 5 sites 5G sont autorisés dans la bande 1800 MHz en Guyane (Outremer Telecom) ;
- 15 018 sites 5G sont autorisés dans la bande 2 100 MHz (Bouygues Telecom, Orange, SFR et Outremer Telecom), dont 9 134 sont déclarés techniquement opérationnels ;
- 20 033 sites 5G sont autorisés dans la nouvelle bande 3,5 GHz (Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange, SFR et SRR), dont 12 877 sont déclarés techniquement opérationnels.

Certains des sites autorisés sont mutualisés : la somme des sites autorisés par bande de fréquences est plus élevée que le total des supports autorisés.

#### **2. Déploiement de la 4G**

**Au 1<sup>er</sup> août, 61 131 sites 4G sont autorisés en France par l'ANFR.**

En métropole, 57 984 sites 4G sont autorisés, dont 53 104 sont en service.

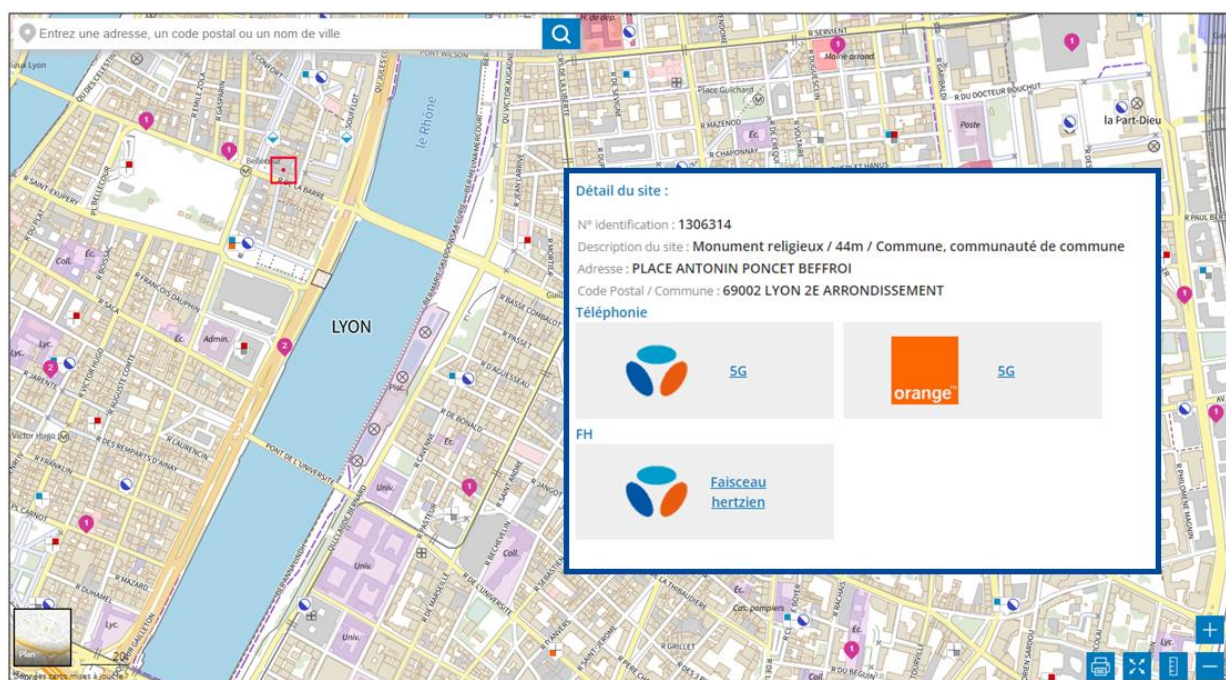
Les autorisations de sites 4G ont poursuivi leur progression sur le mois de juillet : elles se sont accrues de 0,8%. Les mises en service de sites 4G ont, quant à elles, augmenté de 0,4 %.

Le bilan des sites 4G mis en service en métropole s'établit comme suit :

- Orange (28 403 sites, + 166 en juillet 2022) ;
- SFR (23 631 sites, + 135 sur la même période) ;
- Bouygues Telecom (23 413 sites, + 96 sur la même période) ;
- Free Mobile (22 262 sites, + 115 sur la même période).

Outre-Mer, 3 147 sites sont autorisés pour la 4G, dont 2 936 en service.

Pour voir avec précision, dans un territoire donné, la situation du déploiement des réseaux mobiles, **le site Cartoradio.fr** permet de zoomer sur une zone de votre choix et de voir quels sont les sites autorisés par l'ANFR, et pour quel opérateur :



[www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr)

Les données de l'observatoire sont également publiées en Open Data sur [data.anfr.fr](http://data.anfr.fr) et [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr)

### **1 Précision sur les sites 5G :**

- Sites autorisés : sites ayant reçu l'accord d'implantation de l'ANFR et donc autorisés à émettre.
- Sites techniquement opérationnels : sites émettant des ondes radio. Ils peuvent ne pas encore être commercialement ouverts.
- Sites commercialement ouverts : sites offrant un accès aux abonnés mobiles. Le suivi des sites commercialement ouverts est effectué par l'Arcep dans son observatoire de la 5G.

### **En savoir plus :**

- [L'observatoire complet du déploiement des réseaux mobiles pour la métropole](#)
- [L'observatoire complet du déploiement des réseaux mobiles pour l'Outre-Mer](#)
- [Les différentes bandes de fréquences de la 5G et leurs propriétés](#)
- [Le mini-site d'information de l'ANFR sur la 5G](#)
- [Le tutoriel Cartoradio](#)

### **Contact presse ANFR :**

[presse@anfr.fr](mailto:presse@anfr.fr) – 06 80 59 00 51